

N° 25

12 OCTOBRE 2016

WEB

SNE-FSU :

sne@fsu.fr

<http://www.snefsu.org>

SECRETAIRES SNE-FSU

Secrétaire Général

Jean Luc CIULKIEWICZ

SNE-FSU

104 rue Romain Rolland

93260 LES LILAS

jean-luc.ciulkiewicz@fsu.fr

Tel bur: 01 41 63 27 30

Port: 06 85 91 03 50

Permanence 01 40 81 22 28

Secrétaires adjoints

Patrick SAINT-LEGER

06 70 81 17 16

saintleger.sne@gmail.com

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

SECRETAIRES BRANCHES

ADEME

Ruven GONZALEZ

06 52 22 04 56

ruven.gonzalez@ademe.fr

ESPACES PROTEGES

Anthony TURPAUD

06 12 09 12 39

sne.mercantour@gmail.com

EAUX & MILIEUX AQUATIQUES

Anahi BARRERA

04 26 22 32 34

anahi.barrera@eaumc.fr

MILIEUX & FAUNE SAUVAGE

Jean-Marc MARSOLLIER

06 08 47 23 35

marsollier.sne@gmail.com

SERVICES DE L'ETAT

Bruno DESJARDINS

03 87 56 42 71

bruno.desjardins@developpement-durable.gouv.fr

ASSEZ DE PROMESSES ...

Pour se faire entendre, les personnels de l'environnement se sont vus contraints d'engager certaines actions revendicatives, dont le blocage des données « Loup » au cours du premier semestre 2016.

Très rapidement cet été, le cabinet de Barbara POMPILI nous a fait part des graves dysfonctionnements que ce blocage entraînait.

Soucieux de l'image de la France vis-à-vis de ses engagements internationaux et après avoir rappelé une nouvelle fois la nécessaire évolution des dossiers statutaires des agents concernés, le SNE-FSU a accepté de suspendre son mouvement et a appelé les agents à coopérer pour une mise à disposition rapide des données en leur possession.

Au lendemain d'un nouveau rendez-vous avec Barbara POMPILI et son cabinet le 6 octobre dernier, et malgré la reconnaissance du bien-fondé de nos revendications, nous touchons aux limites du pouvoir d'une secrétaire d'Etat.

Bien que le SNE-FSU ait strictement respecté ses engagements, force est de constater que du côté du Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer, rien n'a été fait !

Le SNE-FSU a immédiatement interpellé Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement de l'Energie et de la Mer pour lui rappeler qu'il était de sa responsabilité de donner des directives claires à ses services et de les soutenir face à Bercy !



Pour mémoire les 4 points statutaires demandés sont :

- Engagement dans le cadre de la mise en œuvre du quasi-statut de CDIser tous les personnels qui peuvent l'être.
- Engagement sur le régime indemnitaire du quasi-statut au niveau des annonces faites par le ministère en juillet 2015.
- Poursuite dès 2017 du plan de requalification des Agents Techniques de l'Environnement.
- Mise en œuvre dès 2017 d'un plan de requalification des Techniciens de l'environnement vers la catégorie A ; l'organisation d'un examen professionnel réservé aux Techniciens de l'Environnement pour l'accès au corps des IAE est la solution immédiate dans l'attente d'une hypothétique réforme statutaire, dont l'échéance serait au plus tôt à 5 ans.

Nous appelons tous les personnels à se mobiliser

- En organisant le blocage des données « Loup », mais également en bloquant les constats de dommage sur les troupeaux domestiques ;
- Nous appelons également les personnels, tout en respectant la loi, à mettre en échec le plan de prélèvement sur les loups.

Ces actions feront l'objet de publicité médiatique

Ces avancées statutaires sont un préalable indispensable à la mutualisation envisagée des services départementaux AFB-ONCFS.

Nous demandons qu'enfin des directives claires soient données aux services du MEEM pour faire aboutir ces légitimes revendications.

- D'autres actions pourront être lancées ultérieurement, si rien n'évolue.

SOYONS TOUS MOBILISÉS, IL EN VA DE NOTRE AVENIR.

... NOUS VOULONS DES ACTES !